

RCS : LYON
Code greffe : 6901

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de LYON atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 1967 B 00596
Numéro SIREN : 967 505 967
Nom ou dénomination : JTEKT EUROPE

Ce dépôt a été enregistré le 10/11/2022 sous le numéro de dépôt B2022/051303

1
COPIE CERTIFIÉE CONFORME
Formulaire obligatoire (article 33 A
du Code général des impôts)

Designation de l'entreprise : SAS JTEKT EUROPE		Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois* 12				
Adresse de l'entreprise 0000 Rue du Proteau 69540 IRIROY		Durée de l'exercice précédent* 12				
Numéro SIRET* 9 6 7 5 0 5 9 6 7 0 0 0 1 8		Néant <input type="checkbox"/>				
		Exercice N clos le, N-1				
		31032022 31032021				
		Brut 1	Amortissements, provisions 2	Net 3	Net 4	
Capital souscrit non appelé (I)		AA				
ACTIF IMMOBILISÉ	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *	AB 53 731	AC 53 731		
		Frais de développement *	CX 73 079 380	CQ 73 079 380		40 458 900
		Concessions, brevets et droits similaires	AF 25 413 426	AG 20 118 762	5 294 664	7 723 224
		Fonds commercial (1)	AH	AI		
		Autres immobilisations incorporelles	AJ 1 960 069	AK	1 960 069	771 398
		Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL	AM		
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains	AN 5 378 765	AO 1 065 879	4 312 886	4 293 088
		Constructions	AP 56 969 759	AQ 37 980 743	18 989 016	20 322 428
		Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR 23 350 587	AS 19 484 231	3 866 356	3 443 603
		Autres immobilisations corporelles	AT 8 789 808	AU 7 788 803	1 001 005	2 189 725
		Immobilisations en cours	AV 192 673	AW	192 673	1 400 884
		Avances et acomptes	AX	AY		
	IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS	CT		
		Autres participations	CU 370 528 384	CV 293 367 346	77 161 038	88 057 229
		Créances rattachées à des participations	BB	BC		
		Autres titres immobilisés	BD	BE		
		Prêts	BF	BG		
		Autres immobilisations financières*	BH 108 315	BI	108 315	108 395
TOTAL (II)		BJ 565 824 902	BK 452 938 878	112 886 023	168 768 876	
ACTIF CIRCULANT	STOCKS *	Matières premières, approvisionnements	BL	BM		
		En cours de production de biens	BN	BO		
		En cours de production de services	BP	BQ		
		Produits intermédiaires et finis	BR	BS		
		Marchandises	BT	BU		
	Avances et acomptes versés sur commandes	BV	BW		73 009	
	CRÉANCES	Clients et comptes rattachés (3)*	BX 162 992 063	BY	162 992 063	191 887 489
		Autres créances (3)	BZ 258 428 482	CA 98 472 146	159 956 336	160 104 651
		Capital souscrit et appelé, non versé	CB	CC		
	DIVERS	Valeurs mobilières de placement (dont actions progress)	CD	CE		
Disponibilités		CF 147 562	CG	147 562	241 506	
Comptes de régularisation	Charges constatées d'avance (3)*	CH 3 214 463	CI	3 214 463	3 427 679	
	TOTAL (III)	CJ 424 782 572	CK 98 472 146	326 310 426	355 734 336	
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	CW				
	Primes de remboursement des obligations (V)	CN				
	Écarts de conversion actif* (VI)	CN 246		246	153	
TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)		CO 990 607 721	IA 551 411 024	439 196 697	524 503 365	

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise		SAS JTEKT EUROPE		Néant <input type="checkbox"/> *	
		Exercice N		Exercice N - 1	
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé : 132 062 820)	DA	132 062 820	119 362 830	
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB	184 810 526	184 810 516	
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence EK)	DC	309 578	309 578	
	Réserve légale (3)	DD	1 372 543	1 372 543	
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE			
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours B1)	DF	298 780	298 780	
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* EJ)	DG			
	Report à nouveau	DH	(374 191 187)	(350 874 697)	
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	(105 141 975)	(23 732 852)	
	Subventions d'investissement	DJ			
	Provisions réglementées *	DK			
	TOTAL (I)	DL	(160 478 913)	(68 453 300)	
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM			
	Avances conditionnées	DN			
	TOTAL (II)	DO			
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP	3 288 645	3 894 251	
	Provisions pour charges	DQ	10 790 996	10 386 924	
	TOTAL (III)	DR	14 079 641	14 281 175	
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS			
	Autres emprunts obligataires	DT			
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU	185 832 279	229 101 441	
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)	DV	198 280 661	123 552 439	
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW	2 431 630	2 181 405	
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	169 861 506	187 003 291	
	Dettes fiscales et sociales	DY	16 603 107	23 933 589	
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ	2 676 420	2 951 712	
Autres dettes	EA	7 990 893	8 590 650		
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)	EB	1 889 157	1 347 168	
	TOTAL (IV)	EC	585 565 656	578 661 697	
	Ecart de conversion passif* (V)	ED	30 312	13 793	
	TOTAL GÉNÉRAL (I + V)	EE	439 196 697	524 503 365	

Formulaire obligatoire (article 57 A
du Code général des impôts)

		Exercice N						Exercice (N - 1)	
		France		Exportations et livraisons intracommunautaires		Total			
Designation de l'entreprise : SAS JTEKT EUROPE								Néant <input type="checkbox"/> *	
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*	FA	211 345 734	FB	489 573 726	FC	700 919 460	717 405 699	
	Production vendue	biens * services *	FD	1 839 272	FE	483 927	FF	2 323 199	871 625
			FG	25 028 933	FH	56 855 914	FI	81 884 847	78 713 266
	Chiffres d'affaires nets *	FJ	238 213 939	FK	546 913 567	FL	785 127 506	796 990 590	
	Production stockée*					FM			
	Production immobilisée*					FN		8 868 070	
	Subventions d'exploitation					FO			
	Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges* (9)					FP	2 147 000	3 228 505	
	Autres produits (1) (11)					FQ	13 832 837	14 760 180	
	Total des produits d'exploitation (2) (I)						FR	801 107 343	823 847 346
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*					FS	693 611 280	714 942 489	
	Variation de stock (marchandises)*					FT			
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*					FL	3 895 582	1 676 820	
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*					FV			
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis)*					FW	37 639 772	39 716 041	
	Impôts, taxes et versements assimilés*					FX	2 266 476	2 993 344	
	Salaires et traitements*					FY	33 032 578	29 428 463	
	Charges sociales (10)					FZ	11 119 922	13 433 816	
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations	- dotations aux amortissements*				GA	7 506 302	8 491 615
			- dotations aux provisions*				GB		
	Sur actif circulant : dotations aux provisions*						GC		
	Pour risques et charges : dotations aux provisions						GD	1 478 452	3 276 231
	Autres charges (12)					GE	13 219 057	13 604 661	
Total des charges d'exploitation (4) (II)						GF	803 769 426	827 563 484	
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)						GG	(2 662 082)	(3 716 138)	
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée*					GH			
	Perte supportée ou bénéfice transféré*					GI			
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)					GJ	1 826 647	1 812 587	
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)					GK			
	Autres intérêts et produits assimilés (5)					GL			
	Reprises sur provisions et transferts de charges					GM	17 968 014	396 573	
	Différences positives de change					GN	447	64	
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement					GO			
Total des produits financiers (V)						GP	19 795 108	2 209 224	
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions*					GQ	77 414 301	17 816 000	
	Intérêts et charges assimilées (6)					GR	1 815 861	1 634 804	
	Différences négatives de change					GS	193 198	430 549	
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement					GT			
Total des charges financières (VI)						GU	79 423 360	19 881 354	
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)						GV	(59 628 251)	(17 672 130)	
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)						GW	(62 290 334)	(21 388 268)	

Désignation de l'entreprise SAS JTEKT EUROPE		Néant <input type="checkbox"/> *		
		Exercice N	Exercice N - 1	
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion	HA	2 151 110	2 090 926
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *	HB	22 083	39 667
	Reprises sur provisions et transferts de charges	HC	1 265 591	1 006 071
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)	HD	3 438 784	3 136 664
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)	HE	4 790 244	6 340 874
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *	HF	41 063 038	664
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions	HG	2 135 577	2 609 806
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)	HH	47 988 859	8 951 344
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)		HI	(44 550 074)	(5 814 679)
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)		HJ		
Impôts sur les bénéfices * (X)		HK	(1 698 433)	(3 470 094)
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)		HL	824 341 237	829 193 235
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)		HM	929 483 212	852 926 088
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)		HN	(105 141 975)	(23 732 852)

JTEKT EUROPE

Société par actions simplifiée au capital de 132 062 820 €
Siège social : Zone Industrielle, rue du Broteau – 69540 IRIGNY
967 505 967 RCS LYON

**ASSEMBLEE DES ASSOCIES
DU 20 SEPTEMBRE 2022**

L'AN DEUX MILLE VINGT DEUX,

Le 20 Septembre,

A 11 heures 30,

Les associés de la Société **JTEKT EUROPE**, société par actions simplifiée au capital de 132 062 820 Euros divisé en 8 804 188 actions de 15 euros chacune, se sont réunis en assemblée générale au siège social sur la convocation faite par Monsieur Mitsuki TOYOHARA par lettre adressée à chacun des associés le 12 septembre 2022.

La société JTEKT Corporation, ayant son siège social 1-1 Asahi-machi, Kariya, Aichi Prefecture, 448-8652, Japon, propriétaire de 8 654 188 actions d'une valeur nominale de 15 euros chacune, ci 129 812 820 Euros, représentée par son Président Monsieur Kazuhiro SATO a donné pouvoir à Monsieur Mitsuki TOYOHARA pour la représenter à cette assemblée.
Monsieur Mitsuki TOYOHARA est présent.

La société RENAULT SAS, ayant son siège social 122-122 Bis avenue du Général Leclerc , 92100 BOULOGNE BILLANCOURT, propriétaire de 150 000 actions de 15 euros chacune, ci 2 250 000 euros est absente.

JTEKT Corporation et RENAULT SAS agissent en qualité de seuls associés possédant l'intégralité des actions formant le capital.

Le cabinet PricewaterhouseCoopers audit, Commissaire aux Comptes titulaire de la Société, régulièrement convoqué par lettre recommandée avec accusé de réception en date du 12 septembre 2022, représenté par Monsieur Nicolas BRUNETAUD, est absent.

Le cabinet ORFIS, Commissaire aux Comptes titulaire de la Société, régulièrement convoqué par lettre recommandée avec accusé de réception en date du 12 septembre 2022, représenté par Monsieur Christophe VELUT, est présent.

- Monsieur Jean-Luc BARROUE, délégué du comité d'entreprise aux assemblées est absent.
- Madame Dominique PIGEON, déléguée du comité d'entreprise est présente.
- Monsieur Frédéric VION, délégué du comité d'entreprise aux assemblées est absent.

Monsieur Francis FORTIN préside la réunion. Monsieur Yannick LACOUR assure les fonctions de Secrétaire.

* *
*

Le président rappelle que l'Assemblée est appelée à délibérer sur l'ordre du jour suivant :

Ordre du jour à titre ordinaire :

- Lecture du rapport de gestion du Président sur les comptes de l'exercice clos le 31 mars 2022.
- Lecture du rapport des commissaires aux comptes sur les comptes sociaux de l'exercice clos le 31 mars 2022.
- Approbation des comptes sociaux.
- Affectation du résultat de l'exercice.
- Lecture du rapport des commissaires aux comptes sur les comptes consolidés de l'exercice clos le 31 mars 2022.
- Approbation des comptes consolidés.
- Conventions conclues entre la Société, ses dirigeants, la société la contrôlant telles que visées à l'article L 227-10 du Code de commerce et lecture du rapport spécial des commissaires aux comptes sur les conventions réglementées.
- Lecture du projet de résolutions.
- Pouvoirs.

* *
*

Le président dépose sur le bureau les documents suivants :

- La copie de la lettre de convocation adressée à chaque associé ainsi qu'aux représentants du comité d'entreprise.
- La copie et l'avis de réception de la lettre de convocation des commissaires aux comptes.
- La feuille de présence, à laquelle sont annexés les pouvoirs des Associés représentés.
- Le projet des résolutions soumises à l'assemblée.
- Le rapport de gestion du Président sur les comptes sociaux et consolidés de l'exercice clos le 31 mars 2022.
- Les comptes sociaux de l'exercice (inventaire, bilan, compte de résultat et annexe) arrêtés au 31 mars 2022.
- Les comptes consolidés de l'exercice (bilan, compte de résultat et annexe) arrêtés au 31 mars 2022.
- Le rapport des commissaires aux comptes sur les comptes annuels de l'exercice clos le 31 mars 2022.
- Le rapport des commissaires aux comptes sur les comptes consolidés de l'exercice clos le 31 mars 2022.
- Le rapport spécial des commissaires aux comptes sur les conventions réglementées.
- Un exemplaire des statuts.

Le président déclare que les documents et renseignements prévus par les dispositions législatives et réglementaires ont été adressés aux associés ou tenus à leur disposition au siège social pendant le délai fixé par lesdites dispositions.

L'Assemblée lui donne acte de cette déclaration.

Puis il donne lecture du rapport du Président.

Diverses observations sont échangées puis personne ne demandant plus la parole, le Président met successivement aux voix les résolutions suivantes :

PREMIERE RESOLUTION

Les Associés, après avoir entendu lecture du rapport de gestion du Président et du rapport des commissaires aux comptes sur l'exercice clos le 31 mars 2022, approuvent tels qu'ils leur ont été présentés, les comptes de l'exercice qui se soldent par une perte de 105 141 975 €.

Les Associés approuvent les opérations traduites par ces comptes et résumées dans ces rapports.

En outre, les Associés approuvent le montant des dépenses et charges non-déductibles visées à l'article 39-4 du Code général des impôts au cours de l'exercice écoulé, s'élevant à 209 674 €.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée.

DEUXIEME RESOLUTION

Les Associés, ayant eu connaissance de l'inventaire, du bilan, du compte de résultats et de l'annexe pour l'exercice clos le 31 mars 2022 et ces chiffres faisant ressortir une perte de 105 141 975 €, ceux-ci proposent que :

- la perte de l'exercice.....	(105 141 975) €
soit affectée au	
- report à nouveau au 31 mars 2021 après affectation.	(374 607 549) €
- ajustement report à nouveau au 01/04/2021 suite nouvelle méthode d'évaluation des engagements de départ à la retraite (IFRIC).....	416 362 €

Le montant du report à nouveau s'élève donc à : (479 333 163) €

Il est rappelé, conformément à la loi, qu'il n'a été versé aucun dividende au cours des trois derniers exercices.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée.

TROISIEME RESOLUTION

Les Associés, après avoir entendu lecture du rapport de gestion du Président et du rapport des commissaires aux comptes relatifs aux comptes consolidés de l'exercice clos le 31 mars 2022, approuvent tels qu'ils leur ont été présentés, les comptes consolidés de l'exercice se soldant par une perte de 131.4 millions d'euros.

Les Associés approuvent les opérations traduites par ces comptes et résumées dans ces rapports.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée.

QUATRIEME RESOLUTION

Concernant les conventions conclues entre la Société ses dirigeants et ses actionnaires, visées à l'article L 227-10 du Code de commerce, les Associés sont informés qu'aucune convention de ce type n'a été conclue au cours de l'exercice. Les Associés approuvent le rapport spécial des commissaires aux comptes relativement aux conventions réglementées.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée.

CINQUIEME RESOLUTION

Les Associés confèrent tous pouvoirs au porteur d'un original, d'un extrait ou d'une copie du présent procès-verbal à l'effet d'accomplir tous dépôts, formalités et publications nécessaires.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée.

* *
*

L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant plus la parole, le Président déclare la séance levée.



RENAULT SAS

JTEKT CORPORATION
Représentée par Monsieur Mitsuki TOYOHARA



COPIE CERTIFIEE CONFORME

JTEKT EUROPE

**Rapport des commissaires aux comptes
sur les comptes annuels**

(Exercice clos le 31 mars 2022)

PricewaterhouseCoopers Audit
Grand Hôtel Dieu
3 Cour du Midi - CS 30259
69287 Lyon Cedex 02

Orfis
Park View
79 Boulevard de Stalingrad
69100 Villeurbanne

Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes annuels
(Exercice clos le 31 mars 2022)

JTEKT EUROPE
ZI Le Broteau - BP 1
69540 Irigny

A l'assemblée générale,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société JTEKT Europe relatifs à l'exercice clos le 31 mars 2022, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes sur la période du 1^{er} avril 2021 à la date d'émission de notre rapport.

Observations

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur :

- la note « 1.1 Faits marquants de l'exercice » de l'annexe qui précise que la continuité d'exploitation dépend du soutien financier du Groupe.
- la note « 1.1 Faits marquants de l'exercice » de l'annexe des comptes annuels qui présente les faits et circonstances ayant conduit à une correction d'erreur sur l'exercice en lien avec la capitalisation des coûts de développement et les amortissements associés.
- le changement de méthode comptable décrit dans les notes « 2.8 Indemnités de départ à la retraite » et « 3.7 Capitaux propres » de l'annexe aux comptes annuels relatif à l'application de la mise à jour de la recommandation de l'ANC n° 2013-02 du 17 novembre 2021.

Justification des appréciations

La crise mondiale liée à la pandémie de COVID-19 crée des conditions particulières pour la préparation et l'audit des comptes de cet exercice. En effet, cette crise et les mesures exceptionnelles prises dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire induisent de multiples conséquences pour les entreprises, particulièrement sur leur activité et leur financement, ainsi que des incertitudes accrues sur leurs perspectives d'avenir. Certaines de ces mesures, telles que les restrictions de déplacement et le travail à distance, ont également eu une incidence sur l'organisation interne des entreprises et sur les modalités de mise en œuvre des audits.

C'est dans ce contexte complexe et évolutif que, en application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués et sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues ainsi que sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Estimations comptables

Comme indiqué en Note 2.4 de l'annexe, les titres de participation et comptes-courants font l'objet d'une dépréciation lorsque leur valeur d'usage, estimée en fonction des flux de trésorerie futurs, est inférieure à leur valeur d'acquisition.

L'estimation des flux de trésorerie futurs repose sur des hypothèses et nécessite une appréciation de l'ensemble des conditions économiques qui régneront pendant la durée d'utilisation des actifs.

Nos travaux ont consisté à apprécier les données et les hypothèses sur lesquelles se fondent les estimations, à revoir les calculs effectués par la société, à comparer les estimations comptables des périodes précédentes avec les réalisations correspondantes et à examiner les procédures d'approbation de ces estimations par la direction.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du président et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux associés.

Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D.441-6 du code de commerce.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le président.

Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

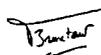
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Lyon et à Villeurbanne, le 16 septembre 2022

Les commissaires aux comptes

PricewaterhouseCoopers Audit

Orfis



Nicolas Brunetaud



Christophe VELUT

Particularités obligatoires (article 53 A
du Code général des impôts)

Designation de l'entreprise : SAS JTEKT EUROPE		Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois* 12				
Adresse de l'entreprise 0000 Rue du broteau 69540 Irigny		Durée de l'exercice précédent* 12				
Numéro SIRET* 9 6 7 5 0 5 9 6 7 0 0 0 1 8		Néant <input type="checkbox"/> *				
		Exercice N clos le, N-1				
		31032022 31032021				
		Brut 1	Amortissements, provisions 2	Net 3	Net 4	
Capital souscrit non appelé (I)		AA				
ACTIF IMMOBILISÉ	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *	AB 53 731	AC 53 731		
		Frais de développement *	CX 73 079 380	CQ 73 079 380		40 458 900
		Concessions, brevets et droits similaires	AF 25 413 426	AG 20 118 762	5 294 664	7 723 224
		Fonds commercial (1)	AH	AI		
		Autres immobilisations incorporelles	AJ 1 960 069	AK	1 960 069	771 398
		Avances et comptes sur immobilisations incorporelles	AL	AM		
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains	AN 5 378 765	AO 1 065 879	4 312 886	4 293 088
		Constructions	AP 56 969 759	AQ 37 980 743	18 989 016	20 322 428
		Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR 23 350 587	AS 19 484 231	3 866 356	3 443 603
		Autres immobilisations corporelles	AT 8 789 808	AU 7 788 803	1 001 005	2 189 725
		Immobilisations en cours	AV 192 673	AW	192 673	1 400 884
		Avances et comptes	AX	AY		
	IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS	CT		
		Autres participations	CU 370 528 384	CV 293 367 346	77 161 038	88 057 229
		Créances rattachées à des participations	BB	BC		
Autres titres immobilisés		BD	BE			
Prêts		BF	BG			
Autres immobilisations financières*		BH 108 315	BI	108 315	108 395	
TOTAL (II)		BJ 565 824 902	BK 452 938 878	112 886 023	168 768 876	
ACTIF CIRCULANT	STOCKS *	Matières premières, approvisionnements	BL	BM		
		En cours de production de biens	BN	BO		
		En cours de production de services	BP	BQ		
		Produits intermédiaires et finis	BR	BS		
		Marchandises	BT	BU		
	CRÉANCES	Avances et acomptes versés sur commandes	BV	BW		73 009
		Clients et comptes rattachés (3)*	BX 162 992 063	BY	162 992 063	191 887 489
		Autres créances (3)	BZ 258 428 482	CA 98 472 146	159 956 336	160 104 651
	DIVERS	Capital souscrit et appelé, non versé	CB	CC		
		Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :	CD	CE		
Disponibilités		CF 147 562	CG	147 562	241 506	
Comptes de régularisation	Charges constatées d'avance (3)*	CH 3 214 463	CI	3 214 463	3 427 679	
	TOTAL (III)	CJ 424 782 572	CK 98 472 146	326 310 426	355 734 336	
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	CW				
	Primes de remboursement des obligations (V)	CM				
	Ecarts de conversion actif* (VI)	CN 246		246	153	
TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)		CO 990 607 721	1A 551 411 024	439 196 697	524 503 365	

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise <u>SAS JTEKT EUROPE</u>		Néant <input type="checkbox"/> *		
		Exercice N	Exercice N - 1	
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé 132 062 820 ..)	DA	132 062 820	119 362 830
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB	184 810 526	184 810 516
	Ecarts de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence EK)	DC	309 578	309 578
	Réserve légale (3)	DD	1 372 543	1 372 543
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE		
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours B1)	DF	298 780	298 780
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* EJ)	DG		
	Report à nouveau	DH	(374 191 187)	(350 874 697)
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	(105 141 975)	(23 732 852)
	Subventions d'investissement	DJ		
	Provisions réglementées *	DK		
	TOTAL (I)	DL	(160 478 913)	(68 453 300)
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM		
	Avances conditionnées	DN		
	TOTAL (II)	DO		
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP	3 288 645	3 894 251
	Provisions pour charges	DQ	10 790 996	10 386 924
	TOTAL (III)	DR	14 079 641	14 281 175
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS		
	Autres emprunts obligataires	DT		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU	185 832 279	229 101 441
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)	DV	198 280 661	123 552 439
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW	2 431 630	2 181 405
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	169 861 506	187 003 291
	Dettes fiscales et sociales	DY	16 603 107	23 933 589
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ	2 676 420	2 951 712
Autres dettes	EA	7 990 893	8 590 650	
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)	EB	1 889 157	1 347 168
TOTAL (IV)	EC	585 565 656	578 661 697	
Ecarts de conversion passif*	(V)	ED	30 312	13 793
TOTAL GÉNÉRAL (I & V)	EE	439 196 697	524 503 365	

Formulaire obligatoire (article 33 A
du Code général des impôts)

		Exercice N						Exercice (N - 1)	
		France		Exportations et livraisons intracommunautaires		Total			
Designation de l'entreprise : SAS JTEKT EUROPE									
Néant <input type="checkbox"/> *									
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*	FA	211 345 734	FB	489 573 726	FC	700 919 460	717 405 699	
	Production vendue	biens *	FD	1 839 272	FE	483 927	FF	2 323 199	871 625
		services *	FG	25 028 933	FH	56 855 914	FI	81 884 847	78 713 266
	Chiffres d'affaires nets *	FJ	238 213 939	FK	546 913 567	FL	785 127 506	796 990 590	
	Production stockée*					FM			
	Production immobilisée*					FN		8 868 070	
	Subventions d'exploitation					FO			
	Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges* (9)					FP	2 147 000	3 228 505	
	Autres produits (1) (11)					FQ	13 832 837	14 760 180	
	Total des produits d'exploitation (2) (I)					FR	801 107 343	823 847 346	
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*					FS	693 611 280	714 942 489	
	Variation de stock (marchandises)*					FT			
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*					FU	3 895 582	1 676 820	
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*					FV			
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis)*					FW	37 639 772	39 716 041	
	Impôts, taxes et versements assimilés*					FX	2 266 476	2 993 344	
	Salaires et traitements*					FY	33 032 578	29 428 463	
	Charges sociales (10)					FZ	11 119 922	13 433 816	
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations	- dotations aux amortissements*				GA	7 506 302	8 491 615
			- dotations aux provisions*				GB		
		Sur actif circulant : dotations aux provisions*					GC		
		Pour risques et charges : dotations aux provisions					GD	1 478 452	3 276 231
	Autres charges (12)						GE	13 219 057	13 604 661
Total des charges d'exploitation (4) (II)						GF	803 769 426	827 563 484	
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)						GG	(2 662 082)	(3 716 138)	
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée*				(III)	GH			
	Perte supportée ou bénéfice transféré*				(IV)	GI			
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)					GJ	1 826 647	1 812 587	
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)					GK			
	Autres intérêts et produits assimilés (5)					GL			
	Reprises sur provisions et transferts de charges					GM	17 968 014	396 573	
	Différences positives de change					GN	447	64	
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement					GO			
Total des produits financiers (V)						GP	19 795 108	2 209 224	
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions*					GQ	77 414 301	17 816 000	
	Intérêts et charges assimilées (6)					GR	1 815 861	1 634 804	
	Différences négatives de change					GS	193 198	430 549	
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement					GT			
Total des charges financières (VI)						GU	79 423 360	19 881 354	
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)						GV	(59 628 251)	(17 672 130)	
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)						GW	(62 290 334)	(21 388 268)	

Désignation de l'entreprise SAS JTEKT EUROPE		Néant <input type="checkbox"/> *		
		Exercice N	Exercice N - 1	
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion	HA	2 151 110	2 090 926
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *	HB	22 083	39 667
	Reprises sur provisions et transferts de charges	HC	1 265 591	1 006 071
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)	HD	3 438 784	3 136 664
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)	HE	4 790 244	6 340 874
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *	HF	41 063 038	664
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions	HG	2 135 577	2 609 806
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)	HH	47 988 859	8 951 344
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)	HI	(44 550 074)	(5 814 679)	
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)	HJ			
Impôts sur les bénéfices * (X)	HK	(1 698 433)	(3 470 094)	
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)	HL	824 341 237	829 193 235	
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)	HM	929 483 212	852 926 088	
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)	HN	(105 141 975)	(23 732 852)	

JTEKT EUROPE SAS

ANNEXE AUX COMPTES ANNUELS
Exercice clos le 31 mars 2022

I - FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

1.1 Faits marquants de l'exercice

La société a réalisé des tests de dépréciation sur ses titres de participation et comptes rattachés. Ces tests reposent sur les valeurs d'usage déterminées sur la base des flux de trésorerie futurs, comme le prévoient les règles et méthodes comptables appliquées par JTEKT Europe. Pour les entités françaises fusionnées en date du 1^{er} avril 2022 (cf. note 5.5), les titres et les comptes courants ont été dépréciés à hauteur de la quote-part de situation nette afin de justifier la valeur recouvrable résiduelle. Ces estimations ont conduit à comptabiliser :

- Des dépréciations des titres de JTEKT Automotive Lyon à hauteur de 7.3 M€, des dépréciations des titres de JTEKT HPI à hauteur de 13.4 M€ et des dépréciations des titres FKZ à hauteur de 3.0 M€
- Des dépréciations des comptes courants de Jtekt Automotive Dijon Saint-Etienne à hauteur de 21.5M€ et de JTEKT Automotive Lyon à hauteur de 32.3 M€
- Une reprise de la dépréciation du compte courant de JAPA à hauteur de 17.9 M€

Ces dépréciations sont commentées à la note 3.3.

Par ailleurs, JTEKT Europe a procédé à la revue des conditions de financement de ses activités de R&D par le Groupe JTEKT. Il en ressort que les technologies développées ne sont pas contrôlées par JTEKT Europe mais par le Groupe JTEKT. En conséquence, le caractère capitalisable des coûts de R&D ne peut être retenu et JTEKT Europe a procédé à une correction d'erreur à hauteur de 41.0 M€.

La dégradation des résultats des filiales a impacté la situation de trésorerie de la société, celle-ci étant la société centralisatrice du groupe.

L'appartenance au groupe JTEKT garantit la continuité d'exploitation de la société de JTEKT Europe.

Le soutien financier du groupe est confirmé par une lettre de confort de JTEKT Corporation en date du 26/04/2022 mais également par la mise en place par JTEKT Corp., maison mère de JTEKT Europe, d'un emprunt subordonné d'un montant de 136 M€

Par ailleurs, JTEKT Europe dispose de lignes de crédit essentiellement constituées de prêts bancaires à moyen terme qui se décomposent comme suit :

- 30 M€ à échéance mars 2023
- 56 M€ à échéance juin 2023
- 66 M€ à échéance mars 2023
- 44 M€ à échéance mars 2024
- 25 M€ à échéance juillet 2025
- 5 M€ à échéance septembre 2025

Cette ressource bancaire d'un montant total de 226 M€ (utilisée à hauteur de 126 M€ au 31 mars 2022) assure la stabilité financière à moyen terme de JTEKT Europe et de ses filiales.

L'exercice 2021-2022 a été marqué par un niveau d'activité similaire à l'exercice 2020-2021, marqué par l'émergence et l'expansion du Covid-19.

Cet exercice 2021-2022 a été marqué notamment par la crise sanitaire mais également par un phénomène de baisse de l'activité des constructeurs automobiles liées aux problèmes d'approvisionnement de composants électroniques notamment.

En conséquence, JTEKT Europe réalisant la facturation des clients pour le compte de ses filiales de production JTEKT Automotive Lyon, JTEKT HPI, JTEKT Automotive Dijon Saint-Etienne, JTEKT Automotive Pardubice, JTEKT Morocco et JTEKT Automotive Plzen (cf note 3.10), le chiffre d'affaires des filiales a été en stable par rapport à l'exercice précédent.

Dans ce contexte, la société a poursuivi les différents dispositifs afin de flexibiliser sa production et de réduire ses coûts. La société a continué à recourir à l'activité partielle, tout en instituant le télétravail.

Aucun ajustement n'a été effectué sur les créances clients, les clients ne présentant pas de risque de défaillance.

A la suite de la réorganisation de l'activité analytique, et d'analyses détaillées réalisées fin 2021, la société s'est aperçue qu'il existait une corrélation forte entre les projets de développement et le financement des activités de développement par la société mère au Japon (aussi appelé Itaku).

Les analyses ont conduit à considérer que l'essentiel des projets de développement activés par JTEKT Europe SAS était en réalité financé par des subventions liées à ces projets. Une correction a par conséquent été constatée au 31 mars 2022, qui a conduit à passer en charges exceptionnelles un montant de 41 M€ calculé au 1er avril 2021 (dont 44 M€ de valeurs brutes et 3 M€ d'amortissements cumulés). Pour information, le montant de la production immobilisée non activée sur l'exercice et des dotations aux amortissements non constatés s'élève respectivement à 4,6 M€ et 5 M€. (cf.note 4.4)

Activation frais de développement En K€	Au 31/03/2021	Correction d'erreurs 01/04/2021	Au 31/03/2022
Valeur brute	117 061	43 981	73 079
Amortissements cumulés	37 157	2 948	34 209
Dépréciation	38 871	-	38 871
Total valeur nette	41 033	41 033	0

La crise en Ukraine débutée en février 2022 n'a pas d'impact significatif sur JTEKT Europe :

- La société n'a aucun client, ni activité, ni livraison en Russie et/ou Ukraine
- La société ne détient aucun actif en Russie et/ou Ukraine

Ce conflit a engendré des tensions sur les cours du gaz, électricité. La société n'est pas en mesure d'estimer ces coûts.

Enfin, la société ayant perdu plus de la moitié de son capital social au 31 mars 2020, la société a une obligation de recapitalisation au plus tard au 31 mars 2023.

II - PRINCIPES COMPTABLES ET METHODES D'EVALUATION

2.1 Principes comptables

Les comptes annuels de l'exercice ont été préparés conformément aux dispositions de la législation française et aux principes comptables généralement admis en France.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

2.2 Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles sont évaluées à leur coût d'achat.

Les logiciels sont amortis linéairement sur une durée de 1 à 5 ans.

L'activation des frais de recherche et développement est pratiquée afin de fournir une meilleure

information économique. Elle est permise par la mise en place d'un outil de suivi de temps du centre de recherche.

Les montants activés sont amortis selon la durée d'utilité des projets. Ils font l'objet de refacturations auprès des filiales exploitantes pour le montant des amortissements réalisés.

Ainsi, les frais de développement correspondent aux temps réellement passés par le personnel du centre de recherche de la société valorisés au coût direct.

Les frais de développement et les prototypes liés aux projets inscrits à l'actif correspondent à des projets d'application spécifique. Ces projets font l'objet d'une analyse au cas par cas afin de s'assurer qu'ils répondent bien aux critères de capitalisation.

Les montants capitalisés font par ailleurs l'objet de tests de dépréciations, basés sur une actualisation des flux futurs et sur un coût moyen du capital après impôt.

2.3 Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition.

Les amortissements des immobilisations corporelles sont calculés sur la durée estimée d'utilisation des biens, selon le mode linéaire correspondant à l'amortissement économique des biens.

L'écart entre l'amortissement dégressif et linéaire est porté au niveau des provisions réglementées dans le poste amortissements dérogatoires. Aucune immobilisation acquise postérieurement au 1^{er} janvier 2006 n'a été amortie sur le mode dégressif.

Les principales durées estimées d'utilisation des biens peuvent être résumées comme suit :

	Durée d'utilité
- constructions	30 ans à 50 ans
- agencements et aménagements	10 ans à 30 ans
- installations techniques, matériel	5 ans
- outillage	4 à 7 ans
- matériel de transport	4 ans
- mobilier et matériel de bureau	8 ans
- matériel informatique	4 ans

La valeur comptable des actifs est révisée chaque fois qu'un indice montre qu'elle pourrait être supérieure à leur valeur recouvrable ou d'utilité. Si la valeur comptable de l'actif est supérieure au montant le plus élevé entre sa valeur d'utilité et son prix de vente net, une dépréciation pour perte de valeur portant sur la différence est enregistrée.

2.4 Immobilisations financières

Les titres de participation ainsi que les autres titres immobilisés sont évalués au prix d'acquisition.

Une dépréciation est constituée, le cas échéant, pour ramener leur valeur au plus bas du coût d'acquisition et de la valeur d'usage, estimée en fonction des flux de trésorerie futurs. L'estimation des flux de trésorerie futurs nécessite une appréciation de l'ensemble des conditions économiques qui régneront pendant la durée d'utilisation des actifs. Les données réelles pourront par conséquent s'écarter considérablement des conditions prévues.

Les autres immobilisations financières sont évaluées à leur coût d'acquisition. Une dépréciation est comptabilisée lorsque leur valeur d'usage est inférieure à la valeur comptable.

2.5 Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale.

Elles sont dépréciées, en fonction des risques de non recouvrement appréciés au cas par cas.

2.6 Provisions réglementées

Les provisions réglementées (amortissements dérogatoires) sont, le cas échéant, dotées et reprises selon les règles fiscales en vigueur.

2.7 Provisions pour risques et charges

D'une manière générale, chacun des litiges connus dans lesquels la société est impliquée, a fait l'objet d'un examen à la date d'arrêté des comptes. Le cas échéant, les provisions jugées nécessaires ont été constituées pour couvrir les risques estimés.

Les provisions contiennent notamment des estimations :

- des coûts d'indemnités de départ à la retraite,
- des coûts de gratifications accordées au titre des médailles du travail,
- des coûts relatifs à des modifications techniques,
- des risques et charges diverses.

2.8 Indemnités de départ à la retraite

La méthode actuarielle utilisée pour l'évaluation relatif aux indemnités de départ à la retraite est la « **méthode des Unités de Crédit Projetées –Projected Unit Credit method** ».

Pour les Indemnités de Fin de Carrière les droits sont répartis individuellement sur les dernières années d'ancienneté qui ont donné lieu à l'acquisition de nouveaux droits, conformément au document de travail publié par l'IFRIC en mai 2021 et validé par l'IAS Board en juin 2021. Cette nouvelle méthode d'évaluation des engagements de départ à la retraite a eu pour impact une baisse des engagements pour un montant total de 416 K€ constatée dans nos comptes dans les capitaux propres. (cf 3.7)

Pour chaque participant en activité est estimée la prestation susceptible de lui être versée d'après les règles de la convention collective et/ou de l'accord d'entreprise, à partir de ses données personnelles projetées jusqu'à l'âge normal de versement de la prestation.

Les engagements totaux de la société envers ce participant (**Valeur Actuarielle Totale des Prestations Futures**) sont alors calculés en multipliant la prestation estimée par un facteur actuariel, tenant compte :

- De la probabilité de survie dans l'entreprise du participant jusqu'à l'âge du versement de la prestation (décès ou départ de la société)
- De l'actualisation de la prestation à la date de l'évaluation.

Les engagements ainsi calculés sont comptabilisés en provision pour risques et charges.

Les principales hypothèses retenues sont :

- Taux d'actualisation : 1.70 %
- Age de départ : entre 62 et 64 ans
- Table de mortalité : TH-TF 2000-2002

2.9 Gratifications accordées au titre des médailles du travail

Les engagements relatifs aux gratifications accordées au titre des médailles du travail sont évalués à la valeur actuelle probable des droits acquis en tenant compte des dispositions légales et de la convention collective en fonction d'hypothèses actuarielles tenant compte de la rotation du personnel et des tables de mortalité. Les engagements ainsi calculés sont comptabilisés en provision pour risques et charges.

2.10 Opérations en devises

Les transactions en devises sont enregistrées au cours de change du mois de l'opération. Les créances et dettes en devises sont valorisées au cours de clôture. La différence résultant de l'actualisation des créances et des dettes en devises est portée sous la rubrique « écarts de conversion ». Les pertes de change latentes font l'objet d'une provision.

2.11 Chiffre d'affaires

Le chiffre d'affaires est comptabilisé à la livraison des produits ou selon le cas échéant aux conditions spécifiques prévues aux contrats de ventes.

2.12 Intégration fiscale

La société JTEKT Europe est tête du groupe d'intégration fiscale constituée, depuis le 1^{er} janvier 1995, par la société JTEKT Europe et ses filiales toutes détenues directement à 100 % :

- JTEKT AUTOMOTIVE LYON
- JTEKT AUTOMOTIVE DIJON SAINT-ETIENNE
- JTEKT HPI

Les charges et crédits d'impôts sont supportés par les sociétés intégrées comme en l'absence d'intégration fiscale. Les économies d'impôt réalisées par le groupe, liées aux déficits des sociétés intégrées, sont comptabilisées en résultat dans les comptes de la société JTEKT Europe SAS.

2.13 Centralisation de trésorerie

La société JTEKT Europe SAS est la société centralisatrice de la trésorerie du groupe pour ses principales filiales.

Les comptes courants sont classés en "emprunts et dettes financières divers" (ou « dettes d'exploitations ») lorsqu'ils sont créditeurs et en "autres créances" lorsqu'ils sont débiteurs.

2.14 Crédit d'Impôt Compétitivité Emploi (CICE)

La créance de CICE restant à recevoir au 31 mars 2022 au titre du CICE s'élève à 3 623 K€ et se

JTEKT Europe SAS
Annexe aux comptes annuels
Exercice clos le 31 mars 2022
Page 8

rapporte à l'exercice 2018.

2.15 Changement de méthode comptable

Il n'y a eu aucun changement de méthode sur l'exercice hormis la méthode d'évaluation des engagements de départ à la retraite (cf §2.8).

III - NOTES SUR LE BILAN

3.1 Immobilisations

IMMOBILISATIONS	Valeur brute au 01/04/2021	Augmentations	Diminutions	Valeur brute au 31/03/2022
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES (*)	142 263 661	41 964 088	83 721 142	100 506 607
<input type="checkbox"/> Frais d'établissement et de recherche	77 670 239	39 445 875	43 983 003	73 133 111
<input type="checkbox"/> Autres immobilisations incorporelles	64 593 422	2 518 213	39 738 139	27 373 496
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	96 060 079	2 280 352	3 658 835	94 681 591
<input type="checkbox"/> Terrains	5 345 766	33 000		5 378 765
<input type="checkbox"/> Constructions	56 395 170	574 588		56 969 759
<i>sur sol propre</i>	29 217 847	66 765		29 284 613
<i>sur sol d'autrui</i>				
<i>installations et agencements</i>	27 177 323	507 823		27 685 146
<input type="checkbox"/> Install. techniques Matériel et Outil.	22 387 031	1 589 468	625 912	23 350 587
<input type="checkbox"/> Autres Immobilisations corporelles	10 531 224	74 657	1 816 073	8 789 807
<i>installations et agencements</i>				
<i>matériel de transport</i>	543 853		56 055	487 797
<i>mat. de bureau, informatique,</i>				
<i>meublier</i>	9 987 371	74 657	1 760 018	8 302 010
<i>emballages récupérables et</i>				
<i>divers</i>				
<input type="checkbox"/> Immobilisations corporelles en cours	1 400 885	8 639	1 216 850	192 673
<input type="checkbox"/> Avances et acomptes				
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES	357 937 492	12 703 778	4 570	370 636 700
<input type="checkbox"/> Participations évaluées équivalence				
<input type="checkbox"/> Autres participations	357 829 097	12 700 000	712	370 528 384
<input type="checkbox"/> Autres titres immobilisés				
<input type="checkbox"/> Prêts et autres immob. financières	108 395	3 778	3 858	108 315
TOTAL	596 261 233	56 948 218	87 384 547	565 824 902
En euros	01/04/2021	Augmentation	Diminution	31/03/2022
<input type="checkbox"/> Frais de R&D	111 038 294		37 958 914	73 079 380
<i>Frais de R&D mis en service</i>	77 616 508		4 537 128	73 079 380
<i>Frais de R&D en cours</i>	33 421 786		33 421 786	0

3.2 Amortissements et dépréciations

AMORTISSEMENTS	Cumul au 01/04/2021	Dotations	Diminutions	Cumul au 31/03/2022
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	54 439 260	3 160 847	3 219 112	54 380 995
<input type="checkbox"/> Frais d'établissement et de recherche (*)	37 211 339	29	2 949 135	34 262 233
<input type="checkbox"/> Autres immobilisations incorporelles	17 227 921	3 160 818	269 977	20 118 762
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	64 410 350	4 345 454	2 436 147	66 319 657
<input type="checkbox"/> Terrains	1 052 677	13 202		1 065 879
<input type="checkbox"/> Constructions	36 072 742	1 907 999		37 980 743
<i>sur sol propre</i>	15 996 277	607 527		16 603 805
<i>sur sol d'autrui</i>				
<i>installations et agencements</i>	20 076 465	1 300 472		21 376 938
<input type="checkbox"/> Install. techniques Matériel et Outil.	18 943 428	1 166 715	625 912	19 484 231
<input type="checkbox"/> Autres Immobilisations corporelles	8 341 500	1 257 538	1 810 235	7 788 803
<i>installations et agencements</i>				
<i>matériel de transport</i>	423 371	50 142	50 217	423 295
<i>mat. de bureau, informatique,</i>				
<i>mobilier</i>	7 918 129	1 207 396	1 760 018	7 365 507
<i>emballages récupérables et divers</i>				
TOTAL	118 849 611	7 506 302	5 655 260	120 700 653
DEPRECIATIONS				
En euros	01/04/2021	Dotations	Diminutions	31/03/2022
<input type="checkbox"/> Frais de R&D	38 870 878			38 870 878
Titres de participations	269 771 867	23 663 493	68 013	293 367 346
TOTAL	308 642 745	23 663 493	68 013	332 238 224
TOTAL Amortissements et dépréciations	427 492 346	31 169 795	68 013	458 594 128

(*) Détail d'amortissement des frais de recherche :

En euros	01/04/2021	Dotations	Diminutions	31/03/2022
<input type="checkbox"/> Frais de R&D (*)	37 157 608	29	2 949 135	34 208 502

(*) En 2022, les couts de développement ont été désactivées.

3.3 Immobilisations financières

En Keuros	01/04/2021	Augmentations	Diminutions	31/03/2022
Titres de participation	357 829	12 700	1	370 528
Prêts & autres	108	-	-	108
Valeur brute	357 937	12 700	1	370 636
Dépréciation des titres	269 772	23 663	68	293 367
Valeur nette	88 165	(10 963)	67	77 269

Après prise en compte de l'endettement et de la dette actuarielle de chacune des filiales, les valeurs d'usage de SEAC ainsi déterminées ont conduit, à l'enregistrement d'une reprise des titres de SEAC pour un montant de 68 K€ ainsi qu'une dépréciation des titres de JALY (7 276 K€), JHPI (13 383K€) et FKC (3 005 K€).

Le 30 mars JEU a réalisé une augmentation de capital par apport en nature de 100 % du capital de la société TOYOTA MACHINERY AND ENGINEERING (TMEE) pour 12,7 M€. L'apport a été réalisé aux valeurs réelles. De plus, JTEKT Europe a cédé ses titres JAPA à JAPL (1k€).

3.4 Echéance des créances

L'état des échéances des créances ne comprend pas les avances et acomptes versés sur les commandes en cours.

CREANCES	Montant brut au bilan	à moins d'un an	à plus d'un an
CRÉANCES DE L'ACTIF IMMOBILISÉ	108 315		108 315
<input type="checkbox"/> Créances rattachées à des participations			
<input type="checkbox"/> Prêts			
<input type="checkbox"/> Autres créances immobilisées	108 315		108 315
CRÉANCES DE L'ACTIF CIRCULANT	424 635 006	419 487 581	5 147 425
<input type="checkbox"/> Clients et comptes rattachés	162 992 063	162 992 063	
<i>clients douteux ou litigieux</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	
<i>autres clients et comptes rattachés</i>	<i>162 992 063</i>	<i>162 992 063</i>	
<input type="checkbox"/> Personnel et comptes rattachés	195 366	195 366	
<input type="checkbox"/> Sécurité sociale et autres organismes sociaux			
<input type="checkbox"/> État et autres collectivités publiques	16 974 522	11 827 097	5 147 425
<i>État, impôt sur les bénéfices</i>	<i>8 888 172</i>	<i>3 740 747</i>	<i>5 147 425</i>
<i>État, taxe sur le chiffre d'affaires</i>	<i>4 282 327</i>	<i>4 282 327</i>	
<i>autres impôts, taxes et versements assimilés</i>	<i>3 804 023</i>	<i>3 804 023</i>	
<i>divers État et autres collectivités publiques</i>			
<input type="checkbox"/> Groupe et associés	233 551 782	233 551 782	
<input type="checkbox"/> Débiteurs divers	7 706 810	7 706 810	
<input type="checkbox"/> Charges constatées d'avance	3 214 463	3 214 463	
TOTAL	424 743 324	419 487 584	5 255 740

3.5 Analyse des charges et produits constatés d'avance

Les charges et produits constatés d'avance sont liés à l'exploitation.

3.6 Capital social

Le capital social s'élève à 132 062 K€. Il se compose de 8 804 188 actions au nominal de 15 € chacune, détenues à hauteur de 98.296 % par la société JTEKT Corporation et 1.704 % par la société Renault.

3.7 Capitaux propres

K euros

Capitaux propres au 31 mars 2021	(68 453)
Augmentation de Capital par apport en nature des titres TMEE	12 700
Impact de l'amendement sur les IDR suite à la décision IFRS IC et recommandations de l'ANC	416
Perte de l'exercice	<u>(105 142)</u>
Capitaux propres au 31 mars 2022	<u>(160 479)</u>

3.8 Provisions et dépréciations

(en KEuros)	31/03/2021	Dotations	Reprises avec objet	Reprises sans objet	31/03/2022
Provisions pour risques et charges	14 281	3 614	(3 815)	-	14 080
Indemnités de fin de carrière	9 765	1 246	(1 048)	-	9 963
Médailles du Travail	622	232	(26)	-	828
Autres prov. pour risques et charges	3 894	2 136	(2 741)	-	3 289
Dépréciations	371 264	77 414	(17 968)	-	430 710
Titres de participation	269 772	23 663	(68)	-	293 367
Clients	0	-	-	-	0
Coûts de développement	38 871	-	-	-	38 871
Comptes-Courants	62 621	53 751	(17 900)	-	98 472
Total	385 545	81 028	(21 783)	-	444 790
Dont dotations et reprises d'exploitation		1 478	(2 134)		
Dont dotations et reprises financières		77 414	(17 968)		
Dont dotations et reprises exceptionnelles		2 136	(1 266)		

La dépréciation des titres de participation est commentée à la note 3.3.

En raison des capitaux propres négatifs, le compte courant avec JADS a été de nouveau déprécié à hauteur de 21 475 K€, le compte courant de JALY a été déprécié à hauteur de 32 276 K€, la dépréciation du compte courant de JAPA a été reprise en totalité à hauteur de 17 900 K€ suite à la fusion de JAPL et JAPA.

Les engagements au titre des indemnités de fin de carrière et les provisions pour médailles du travail ont été estimés selon les méthodes décrites respectivement aux notes 2.8 et 2.9. Au 01/04/2021, le changement de méthode d'évaluation des engagements de départ à la retraite a eu pour impact une amélioration des capitaux propres à hauteur de 416 K€.

Les autres provisions pour risques et charges s'élèvent à 3 289 K€ au 31 mars 2022. Elles sont liées principalement à une provision pour risque social (2.1 M€), des changements techniques relatifs aux produits (0.7 M€), d'une provision pour plan de sauvegarde de l'emploi (0.3 M€) et des provisions pour risques diverses (0.2 M€).

3.9 Echéance des dettes

(en K€)	Montant brut au bilan	Degré de liquidité du passif - Échéances :		
		à moins d'un an	à plus d'un an	à plus de cinq ans
Emprunt et dettes auprès des établissements de crédit	185 832	111 832	74 000	-
<i>A un an au maximum à l'origine</i>	59 788	59 788	-	-
<i>A plus d'un an à l'origine</i>	126 044	52 044	74 000	-
Emprunts et dettes financières divers	-	-	-	-
<i>A un an au maximum à l'origine</i>	-	-	-	-
Fournisseurs et comptes rattachés	169 862	169 862	-	-
Personnel et comptes rattachés	6 015	6 015	-	-
Dettes fiscales et sociales	10 588	10 588	-	-
<i>Sécurité Sociale et autres organismes sociaux</i>	4 831	4 831	-	-
<i>Taxe sur la valeur ajoutée</i>	2	2 354	-	-
<i>Autres impôts, taxes et versements assimilés</i>	354	3 403	-	-
Dettes sur immobilisations	2 676	2 676	-	-
Groupe et associés	198 281	62 281	136 000	-
Autres dettes	7 991	7 991	-	-
Produits constatés d'avance	1 889	1 889	-	-
Total	583 134	373 134	210 000	-

Toutes les dettes présentent une échéance à moins d'un an à l'exception des emprunts et dettes auprès des établissements de crédit, à maturité en 2024 et 2025 pour un montant total de 74 M€ ainsi que le compte courant avec JTEKT Corporation d'un montant de 136 M€ à maturité 2027.

3.10 Entreprises liées

Les principaux postes du bilan représentatifs de transactions avec les entreprises liées sont les suivants

(en KEuros)	31 mars 2021	31 mars 2022
Prêt		
Participations	88 057	77 161
Clients et comptes rattachés	43 374	37 724
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	(168 693)	(142 513)
Autres créances – comptes courants	186 294	233 552
Dettes fiscales/sociales – comptes courants	(4 850)	(2 072)
Dettes financières – comptes courants	(123 552)	(198 281)
Créances / (dettes) nettes	20 630	5 571

La facturation du groupe est effectuée par la société mère JTEKT Europe pour le compte de ses filiales de production JTEKT Automotive Lyon, JTEKT H.P.I., JTEKT Automotive Dijon Saint-Etienne, JTEKT Automotive Pardubice, JTEKT Morocco et JTEKT Automotive Plzen.

Il n'existe pas de transactions visées par le décret n° 2009-267 du 9 mars 2009.

3.11 Détail des produits à recevoir et charges à payer :

CHARGES A PAYER (en K€uros)	Montant au 31/03/2021	Montant au 31/03/2022
EMPRUNTS ET DETTES FINANCIÈRES	18	18
<input type="checkbox"/> Emprunts auprès des établissements de crédit	18	18
<input type="checkbox"/> Emprunts et dettes financières divers	0	0
DETTE FOURNISSEURS & COMPTES RATT.	19 367	29 314
DETTE FISCALE ET SOCIALE	9 684	9 229
<input type="checkbox"/> Personnel et comptes rattachés	6 658	6 015
<input type="checkbox"/> Sécurité sociale et autres organismes sociaux	2 240	1 916
<input type="checkbox"/> État et autres collectivités publiques	786	737
DETTE SUR IMMOB. & COMPTES RATT.	963	558
AUTRES DETTES	8 562	7 978
TOTAL	38 594	47 097
PRODUITS A RECEVOIR (en K€uros)	Montant au 31/03/2021	Montant au 31/03/2022
CRÉANCES	41 383	34 068
<input type="checkbox"/> Clients et comptes rattachés	26 423	22 572
<input type="checkbox"/> Personnel et comptes rattachés	53	0
<input type="checkbox"/> Sécurité sociale et autres organismes sociaux	124	0
<input type="checkbox"/> État et autres collectivités publiques	8 357	3 804
<input type="checkbox"/> Autres créances	6 426	7 692
VALEURS MOBILIÈRES DE PLACEMENT	0	0
DISPONIBILITÉS	0	0
TOTAL	41 383	47 097

IV - NOTES SUR LE COMPTE DE RESULTAT

4.1 Ventilation du chiffre d'affaires net

(en K€uros)	31 MARS 2021	31 MARS 2022	Variation
France	268 322	238 214	- 30 108
Etranger	528 669	546 914	+ 18 245
Total	796 991	785 128	11 863

4.2 Produits et charges financiers

(en K€uros)	31 MARS 2021	31 MARS 2022
Intérêts bancaires	(1 635)	(1 816)
Intérêts sur financement entreprises liées	1 813	1 827
Gains/(pertes) de change	(431)	(193)
Reprise/(Dotation) provision titres	397	(23 595)
Reprise/(Dotation) provision compte courants	(17 816)	(35 851)
Autres produits / (charges) financiers	-	-
Produit net (charge)	(17 672)	(59 628)

Les dépréciations de titres sont commentées à la note 3.3. et les dépréciations de compte courants à la note 3.8.

4.3 Charges et produits avec les entreprises liées

Les principaux postes du compte de résultat représentatifs de transactions avec les entreprises liées sont les suivants :

(en K€uros)	31 MARS 2021	31 MARS 2022
Ventes	263	311
Ventes Prestations	90 835	92 511
Produits financiers de participations	1 813	1 826
Reprise prov/dépréciation titres	397	68
Produits exceptionnels	2 082	1 708
Achats	(715 003)	(697 328)
Autres achats et charges externes	(25 199)	(21 998)
Charges financières	(535)	(585)
Dotation dépréciations titres/comptes courant	-	(77 414)
Charges exceptionnelles	(5 658)	(2)
Total	(651 006)	(700 903)

4.4 Résultat exceptionnel

(en K€)	31 MARS 2021	31 MARS 2022
Plus-values / (moins-values) sur cessions d'immobilisations corporelles	39	(7)
Dotations aux amortissements et provisions	-	(2 136)
Dépréciation des frais de R&D capitalisés	(861)	
Produits et charges nets liés à des aspects sociaux et Plan de sauvegarde de l'emploi et restructuration	(1 570)	(1 303)
Charges liées à des surcoûts de projets	(5 469)	
Produits liés aux frais de gestion groupe	2 052	
Correction d'erreur sur une ligne en résultat non courant tel que préconisé par le PCG		(41 034)
Divers	(7)	(70)
Produit net (charge)	(5 815)	(44 550)

4.5 Situation fiscale latente et conditionnelle

Les principaux éléments entraînant un décalage d'imposition conduisent à un allègement fiscal futur de 4 050 K€ calculé au taux de 27.5 %, contre 4 178 K€ au 31 mars 2021.

	Base K€	Impôt K€
Contribution effort construction	146	40
Provision pour risque + autres risques	3 289	905
Provision Pensions et obligations similaires	10 791	2 967
Contribution sociale de solidarité	500	138
Total	14 726	4 050

Les déficits reportables du groupe d'intégration fiscale décrit au paragraphe 2.12 s'élèvent à 686 047 K€ au 31 mars 2022.

4.6 Ventilation de l'impôt

Le produit d'impôt de 3 470 K€ s'analyse comme suit :

- Crédits d'impôt nets 3 470 K€

4.7 Dépenses de recherche et coûts de développement

Le montant des dépenses de recherche et coûts de développement comptabilisé en charges de l'exercice s'élève à 34 522 K€ (PCG art 531-2/2).

V - AUTRES INFORMATIONS

5.1 Identité de la société consolidante

La société JTEKT Europe, domiciliée rue du Broteau ZI CS 70001 69540 Irigny, établit des comptes consolidés par intégration des sociétés suivantes : JALY, JADS, JHPI, JAPL, KSSR, JAPA, FKC, JAMO et SEAC et TMEE. Cette dernière étant acquise au cours de cette exercice.

Les comptes individuels de la société sont inclus, suivant la méthode de l'intégration globale, dans les comptes consolidés de la société JTEKT Europe.

5.2 Effectifs moyens	31 mars 2021	31 mars 2022
- Cadres	434	411
- Agents de maîtrise et techniciens-employés	134	129
- Ouvriers		
- Apprentis	6	4
	26	29
Total	600	573

5.3 Engagements hors bilan :

a) Engagements donnés par l'entreprise :

JTEKT Europe a donné une garantie de :

- 3 Millions d'euros à la banque KB, filiale de la société générale, pour couvrir ses activités en république tchèque.

b) Engagements reçus par l'entreprise

Jtekt Europe a reçu une lettre de confort de Jtekt Corporation (cf paragraphe 1.1)

5.4 Filiales et participations

(En K€)	Capital	Réserves et report à nouveau avant affectation	Quote-part du capital détenue (en %)	Valeur comptable brute des titres détenus	Valeur comptable nette des titres détenus	PNB ou Chiffre d'affaires hors taxes du dernier exercice écoulé	Prêt et avance consentis	Résultat (bénéfice ou perte du dernier exercice clos)	Dividendes versés
Renseignements détaillés sur les filiales (+50%)									
JHPI	738	43 305	100%	43 947	30 564	103 601	0	(13 479)	0
JALY	45 980	(45 828)	100%	174 170	0	173 961	66 864	(32 428)	0
JADS	35 626	(80 019)	100%	99 679	0	231 159	88 658	(21 802)	0
JAPL	37 042	37 421	100%	30 761	30 761	323 819	0	(16 788)	0
KSSR*									
JAMO	187	(8 343)	67.63%	119	0	34 723	39 451	(5 320)	0
TMEE	10 171	2 477	100%	12 700	12 700	4 432	0	270	0
Renseignements détaillés sur les participations (- 50%)									
FKC	14 555	(1 240)	33.33%	3 838	833	58 331	0	(3 458)	0
SEAC	7 000	1 702	25%	5 310	2 298	21 203	0	167	0
JAPA	19 893	(24 952)	0.01 %	1	1	42 453	31 181	(3 814)	0

*Les comptes au 31/03/2022 de la société KSSR, n'ayant plus d'activité, n'ont pas été obtenus.

5.5 Événement post-clôture :

Le 1^{er} avril 2022, JTEKT Europe a procédé à la fusion de ses participations détenues à 100%, à savoir JADS, JALY et JHPI sous le régime de la fusion simplifiée, avec un effet immédiat.

Le 1^{er} avril 2022, JAPL a procédé à la fusion de JAPA, sa filiale à 100% avec un effet immédiat.

Pour information, les fusions ont été réalisées aux valeurs comptables.

Le 1^{er} mai 2022, JTEKT Europe a procédé à la cession de 100% des titres de HPI, branche industrielle de la société JHPI, filialisée au 1^{er} avril 2022, à EIM Capital. Cette cession a fait l'objet des autorisations préalables. Ce projet a également fait l'objet d'une information et d'une consultation des institutions représentatives du personnel concerné.

Le conflit en Ukraine débuté en février 2022 entraîne de fortes tensions sur le marché de l'électricité et du gaz. Une hausse sensible des coûts d'achat est à prévoir.